
	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

REFERENTIEL INTERNE RELATIF A L'ORGANISATION DE LA FORMATION ET DE L'EVALUATION (RIOFE)

CONDUCTEUR CYNOTECHNIQUE

CYN 1

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

Ce référentiel interne d'organisation de la formation et de l'évaluation a pour finalité la description des modalités d'organisation et d'évaluation de la formation de conducteur cynotechnique (CYN 1). C'est le document de référence en matière d'organisation pédagogique et d'évaluation.

I – MODALITES D'ORGANISATION

I-1– Cadre des activités du conducteur cynotechnique CYN 1

Le conducteur cynotechnique recherche avec son chien des personnes ensevelies (décombres, enfouissements, etc.) et des personnes égarées (méthode du questage ou du pistage).

Ses activités principales sont :

- l'entretien du chien ;
- l'éducation du chien ;
- la conduite du chien en recherche olfactive de personnes ensevelies ;
- la conduite du chien en recherche olfactive de personnes égarées.

I-2– Conception du parcours de professionnalisation

Ce RIOFE reprend l'ensemble du guide national de référence cynotechnie du 26 juin 2020, en attendant la parution du RNAC.

L'organisation de ce parcours est conçue par les équipes pédagogiques constituées de concepteurs et de formateurs-accompagnateurs. Cependant, il est convenu que les équipes pédagogiques en charge de la formation des conducteurs cynotechniques CYN 1 doivent avant tout tenir compte des compétences précédemment acquises. Ce diagnostic de compétences est réalisé en amont ou le premier jour de l'action de formation.

Les équipes pédagogiques doivent créer des parcours personnalisés centrés sur une mixité de techniques pédagogiques tout en privilégiant les mises en situations professionnelles.

I-3– Conditions d'accès


Le conducteur cynotechnique CYN 1 doit :

- être sapeur-pompier professionnel ou volontaire;
- être titulaire des attestations de suivi des modules A et B et de réussite au module C de la préformation cynotechnique ;
- conducteur VL
- être apte médicalement au domaine d'activité exercé.
- détenir un chien d'au moins 18 mois pour se présenter aux épreuves de l'évaluation CYN1.

I-4– Conditions d'exercice

Le conducteur cynotechnique CYN 1 doit :

- être inscrit sur la liste d'aptitude opérationnelle départementale en qualité de conducteur cynotechnique CYN1

 SAPEURS - POMPIERS 42 LOIRE POLE OPERATIONNEL	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

- valider la formation de maintien et de perfectionnement des acquis prévue par le règlement fonctionnel de la FOS IAC – PARTIE CYNO du SDIS de la Loire.
- avoir réussi ses contrôles annuels d'aptitude opérationnelle (évaluation pratique de formation CYN1)
- être apte médicalement au domaine d'activité exercé.


I-5– Equipe pédagogique

La désignation des personnes composant les équipes pédagogiques relève de la responsabilité du directeur de l'organisme de formation. Les équipes pédagogiques doivent être prioritairement qualifiées conformément aux formations de spécialité du domaine d'activité de la formation et du développement des compétences chez les sapeurs-pompiers.

Le directeur de l'organisme de formation peut néanmoins solliciter toute personne reconnue compétente dans un domaine d'expertise spécifique pour participer ponctuellement à l'action de formation.

L'encadrement est composé de :

Nombre d'apprenants		3 à 6
Module A	CT du SDIS 42	1
Module B	CT du SDIS 42	1
Module C	CYN 3, si possible FOR ACC, désigné coordinateur de stage	1
	CYN 2	1
	Vétérinaire sapeur-pompier	1
	Aide formateurs	2
CYN 1	CYN 3, si possible FOR ACC, désigné coordinateur de stage	1
	CYN 2	1
	Vétérinaire sapeur-pompier	1
	Aide formateurs	2
Tutorat	1 CYN 3 ou CYN2 de son SDIS d'origine	
CAO	CYN 3, si possible FOR ACC, désigné coordinateur de stage	1
	CYN 3 extérieur aux stages Module C et CYN 1	1
	CYN 2	1
	Vétérinaire Sapeur pompier	1
	Aide formateurs	2

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

I-6– Durée et déroulé pédagogique

Le parcours de formation débute dès que le sapeur-pompier a reçu sa convocation.

Il est construit selon les périodes d'apprentissage suivantes :

- **Formation du Module A « sensibilisation du stagiaire »:**
Elle a pour but de faire appréhender au stagiaire les critères d'acquisition d'un chiot, d'entretien et d'éducation d'un chien de recherche. Ce module d'une durée de 15h00 intéresse le stagiaire sans son maître.

- **Formation du Module B « suivi du développement harmonieux du chiot ou accoutumance au chien adulte :**

Elle intéresse une équipe stagiaire/chien dont l'animal a plus de deux mois et moins de 18 mois lors du premier jour de formation.

Cette formation a pour but de faire découvrir au stagiaire les activités opérationnelles de recherche et d'éduquer l'animal tout en initiant sa motivation olfactive

Ce module est dispensé au cours d'une formation en continu qui se déroule sur 6 mois au plus. Le binôme stagiaire/chien est placé sous le tutorat d'un conseiller technique ou d'un chef d'unité cynotechnique.

Cette formation en continu comprend des entraînements individuels et/ou collectifs dont la participation à des entraînements des équipes cynotechniques opérationnelles.

Au terme de cette période de formation, dans le cas d'un chien adulte, le maître doit adapter en toute sécurité son comportement aux réactions du chien qui lui a été confié et avoir créer une atmosphère de confiance et d'affection réciproque.

A l'issue de cette période de formation le chiot doit être psychiquement développé et avoir acquis :


- o le contrôle de la morsure
- o l'absence de peur dans les milieux extérieurs
- o l'attachement, le détachement et l'autonomie
- o l'homéostasie sensorielle
- o la motivation au jeu

- **Formation du Module C « débouillage et développement des qualités olfactives du chien »**
Elle intéresse une équipe stagiaire/chien dont l'animal a au moins 8 mois et au plus 24 mois lors du démarrage du stage d'application.

La formation du module "C" a pour but de faire maîtriser au stagiaire l'entretien, l'éducation du chien en milieu social et le développement des qualités olfactives de l'animal.

Ce module comprend :

- une formation en présentielle d'une durée de 26h00 ;
- une formation en continu dispensée au cours d'une période d'application dont la durée est estimée par un CYN 3 du SDIS d'origine

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

- **Formation de conducteur cynotechnique - CYN 1** – Volume 40 H – Portant sur :

La formation de conducteur cynotechnique est destinée à sanctionner l'aptitude à assurer l'emploi de conducteur cynotechnique.

Cette aptitude regroupe

- L'entretien du chien
- L'éducation du chien
- La conduite du chien en recherche olfactive de personnes égarées
- La conduite du chien en recherche olfactive de personnes ensevelies

Cette formation comprend :

- Une formation en stage bloqué d'une durée de 40h00 environ ;
- Une formation en continu réalisée, sous tutorat d'un conseiller technique ou chef d'unité cynotechnique, au cours d'une période d'application qui se déroule sur 6 mois au moins. Durant cette période le stagiaire, avec l'aide de son équipe pédagogique suivra un cursus de formation qui permettra au binôme d'acquérir une aisance technique dans l'engagement sur opération lors de recherche de personne ensevelie ou de recherche de personne égarée.

- **Contrôle d'aptitude opérationnel** - 16 h - Portant sur :

- o Le comportement opérationnel
- o L'aisance du chien sur le site
- o La tactique opérationnelle
- o Les attitudes du chien sur victime


I-7– Public

Des sessions de formation de 3 à 6 apprenants maximum doivent être privilégiées. Ils pourront s'inscrire sur les sessions de formation proposées via le « libre-service stagiaire » de GEEF en exprimant un éventuel besoin spécifique lié à une difficulté d'apprentissage (exemple : personne dyslexique).

I-8– Moyens logistiques

	Nombre d'apprenants
	3 à 6
Période de présentiel pédagogique	2 VCYN 1 VTPM logistique 1 ordinateur + tableau blanc + vidéoprojecteur 1 groupe électrogène 1 lot éclairage 12 lits picots 3 pro-tentes 4 tables + 8 bancs

Des moyens supplémentaires peuvent être demandés en fonction des besoins pédagogiques.

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

I-9– Lieux de formation

Les lieux de formations sont à définir par le responsable pédagogique du stage en lien avec son équipe pédagogique et devront respecter la procédure qualité P021 « Modalités d'organisation des MSP ».


I-10 – Programme pédagogique

Le programme pédagogique est construit par l'équipe pédagogique en lien avec le bureau de la formation et la FOS IAC – PARTIE CYNO en prenant en compte l'ingénierie pédagogique pour adultes et les besoins des apprenants.

I-11 – Les compétences du conducteur cynotechnique CYN 1

Les compétences du conducteur cynotechnique CYN 1 sont définies selon 5 blocs de compétence.

Blocs de compétences	COMPÉTENCES ASSOCIÉES
1. S'intégrer dans un cadre général	S'intégrer dans un dispositif opérationnel
	Rendre compte des missions effectuées
2. Entretenir son chien	Connaitre les notions physiologiques du chien
	Maintenir le bon état physique et psychique du chien
3. Sociabiliser son chien en milieu intra et inter-spécifiques	Connaitre les principes d'éducation et exercices de discipline et d'obéissance
	Eduquer son chien en discipline et en obéissance
	Maitriser socialement son chien
4. Développer les qualités olfactives de son chien.	Connaitre les exercices de recherche
	Réaliser différents exercices destinés à développer les qualités olfactives du chien
	Etre en harmonie avec son chien lors de recherches
	Motiver et récompenser le chien au travail
5. Connaitre les techniques de recherches de personnes ensevelies, égarées et immergées ainsi que les capacités de son chien	Connaitre les règles fondamentales nécessaires à la préparation opérationnelle du binôme
	Mettre en pratique ses connaissances afin d'optimiser l'engagement opérationnel
	Connaitre les différentes techniques opérationnelles et leurs limites de mise en œuvre

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

II – EVALUATION DE LA FORMATION

La formation de conducteur cynotechnique CYN1 est dite **certificative**. A ce titre, la finalité de l'évaluation est d'apporter les éléments factuels permettant de confirmer que le degré d'autonomie de l'apprenant dans la réalisation de ses activités est conforme au GNR et ce, en vue de la délivrance du diplôme.

II-1– Modalités d'évaluation

La mesure des compétences se réalise lors du parcours de formation décrit au paragraphe I.
Les indicateurs portent sur:

- La qualité de la réponse: exactitude, précision, rigueur, ...
- Le process utilisé pour y répondre: **habileté**, adéquation, adaptation, ...
- Les normes applicables : **connaissances**, respect, conformité, ...
- Le comportement: **attitudes**, autonomie, initiative, aptitude, rapidité, cohérence, pertinence, ...

Les fiches d'activité des différentes compétences sont détaillées en annexe 1.

II-2– Le porte feuilles de compétences (annexe 2)

La synthèse des acquisitions des compétences est inscrite sur le portefeuille de compétences de l'apprenant.

Le portefeuille de compétences doit être utilisé sous cette forme et renseigné par l'équipe pédagogique en fin de formation.

A l'issue de la formation, les portes-feuilles de compétences de l'ensemble des apprenants doivent être transmis au bureau de la formation via le logiciel GEEF pour analyse et délivrance des diplômes.


II-3– Natures et critères d'évaluation

Les évaluations liées aux connaissances peuvent être réalisées à partir :

- de QCM ;
- de QROC ;
- d'interrogations orales.

L'épreuve d'admissibilité finale, conforme au GNR, sera certificatif.


Les évaluations liées à l'attitude et aux habiletés sont réalisées à partir de l'observation de l'apprenant dans l'ensemble des activités pédagogiques.

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

II-4– Types d'évaluation

Quatre types d'évaluations sont utilisés dans la formation de conducteur cynotechnique CYN 1 :

Types d'évaluations	Objectifs de l'évaluation	Impacts de l'évaluation
Evaluation diagnostique	Acte pédagogique de mesure réalisé au début de la formation pour analyser le niveau de compétence de l'apprenant. Elle a lieu le premier jour de la formation en présentiel,	<ul style="list-style-type: none"> - Valider des compétences déjà acquises. - Adapter le parcours de formation sur la base du bilan du diagnostic.
Autoévaluation accompagnée	Acte pédagogique de mesure réalisé par l'apprenant accompagné par un membre de l'équipe pédagogique en cours de formation destiné à : <ul style="list-style-type: none"> - Faire matérialiser et à faire prendre conscience à l'apprenant de son niveau de compétences - Développer la capacité de l'apprenant à activer et à articuler ses ressources - Confirmer ou pas l'atteinte du niveau requis 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclencher chez l'apprenant la compréhension de ces évolutions ou de ces difficultés. - Développer la réflexivité. - Faire tracer via l'équipe pédagogique les évolutions ou les difficultés. - Proposer en coopération avec l'apprenant un plan d'actions adapté favorisant le développement des compétences.
Evaluation Formative critériée	Acte pédagogique de mesure réalisé en cours de formation après mise(s) en situation pour analyser le niveau des apprenants Phase administrative permettant de valider des compétences et/ou des blocs de compétences et de réaliser la synthèse des évaluations. Créer le plan de développement continu des compétences.	<ul style="list-style-type: none"> - Validation d'acquisitions de compétences et/ou des blocs de compétences. - Adapter le parcours de formation sur la base du résultat de l'évaluation formative critériée. - Proposer les actions de formation(s) adaptée(s) pour atteindre l'acquisition des compétences. - Proposer à la commission validant les diplômes la somme et la synthèse des évaluations permettant de délivrer (ou pas) le diplôme. - Assurer la traçabilité des évaluations réalisées tout au long du parcours de formation.
Evaluation sommative et certificative	Phase de synthèse des évaluations citées ci-dessus. La formation étant soumise à GNR, les critères d'évaluation du GNR seront donc strictement respectés.	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer à la commission validant les diplômes la somme et la synthèse des évaluations permettant de valider ou pas la certification.

	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

II-5– Délivrance du diplôme

La certification est un acte administratif délivré par une commission d'attribution qui vise à certifier que le niveau requis est atteint. La composition de cette commission est définie dans le GNR et comprend :

- Le Directeur départemental du SDIS de la Loire ou son représentant, président de la commission
- le coordinateur de stage, désigné rapporteur,
- 2 conseillers techniques cynotechniques, dont un non vétérinaire, extérieurs au stage, ayant participé à l'évaluation ;
- 1 chef d'unité cynotechnique ayant participé à l'encadrement du stage

La délivrance du diplôme est assurée par le directeur du SDIS de la Loire, après délibération de la commission qui analyse la conformité de l'organisation de la formation et les résultats des évaluations fournies par l'équipe pédagogique via les portes-feuilles de compétence des apprenants.

Les compétences sont soumises à pondération. Certaines doivent être impérativement reconnues comme étant « acquises », d'autres pouvant être acceptées comme étant « en cours d'acquisition ».

Pour valider la formation, les compétences doivent être « acquises » pour les cases grisées et à minima être « en cours d'acquisition » pour les cases blanches.

Une « non acquisition » d'une compétence entraîne la non-validation de la formation en cours.

Les blocs de compétences validés restent acquis.


Un **plan de développement continu des compétences du conducteur cynotechnique**, intégré dans le livret individuel de suivi pédagogique (annexe 3) sera remis à l'apprenant et à son conseiller technique départemental. Il a pour objectif de dégager des axes d'amélioration de compétences tel que constaté en fin de formation.

II-6– Gestions des échecs

Les apprenants qui n'ont pas validé l'ensemble des compétences devront se représenter au moins 6 mois après échec aux épreuves pratiques lors d'un rattrapage organisé par le bureau de la formation dans le ou les domaines opérationnels concernés.

Avant cela, ils travailleront dans leur SDIS d'origine afin de se préparer à l'acquisition des compétences manquantes, sous la supervision de leur CYN 3.

En cas de nouvel échec ils devront repasser entièrement la formation.

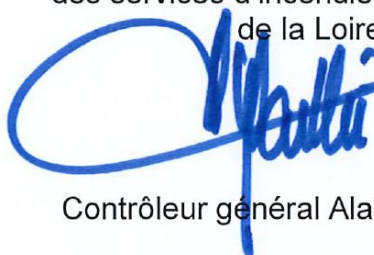
	SCHEMA DEPARTEMENTAL DE FORMATION REFERENTIELS DE FORMATION	Création : Novembre 2022
	Référentiel interne relatif à l'organisation de la formation et de l'évaluation (RIOFE).	Mise à jour :
	Conducteur cynotechnique CYN 1	

II – 7 Dispense de formation

La dispense de formation a pour objectif de prendre en compte des compétences ou des expériences déjà acquises en vue d'obtenir le diplôme de conducteur cynotechnique (CYN1).

A ce titre, l'agent dispose d'un livret de demande de dispense de formation (annexe 4) qu'il devra compléter. Cette demande sera présentée à la commission d'attribution. Cette commission statue sur l'acquisition de compétences liées aux activités et emplois, au regard des titres ou expériences déjà acquises.

Le Directeur départemental
des services d'incendie et de secours
de la Loire



Contrôleur général Alain MAILHÉ

